

PAROISSE NOTRE-DAME-DES-BORDERIES

Églises de Cherves, Bréville, Louzac, Mesnac, Richemont, St André et St Sulpice

Dimanche 26 octobre 2025 – 30^{ème} dimanche du temps ordinaire (année C)

Textes de la messe du jour :

1^{ère} lecture : Lecture du livre de Ben Sira le Sage « La prière du pauvre traverse les nuées. » (Si 35, 15b-17.20-22a)

Psaume : (Ps 33 (34), 2-3, 16.18, 19.23)

2^{ème} lecture : Lecture de la 2^e lettre de Saint Paul apôtre à Timothée « Je n'ai plus qu'à recevoir la couronne de la justice. » (2 Tm 4, 6-8.16-18)

Évangile de Jésus Christ selon Saint Luc « Le Publicain redescendit dans sa maison ; c'est lui qui était devenu juste, plutôt que le Pharisien. » (Lc 18, 9-14)

Dimanche 2 novembre, jour des défunts : Bénédiction des tombes par le Père Augustin

Cimetière de Saint-Sulpice-de-Cognac à 14h30, Cimetière de Mesnac à 15h, Cimetière de Bréville à 15h35, Cimetière de Cherves-de-Cognac à 16h10 et Cimetière de Louzac Saint-André à 16h45

La Journée des défunts est à la fois une journée de commémoration et une journée d'intercession. On fait mémoire des défunts et on prie pour eux. Le 2 novembre, on pense à tous ceux qui nous ont quittés et que l'on n'oublie pas. On prie pour les défunts car ils ont besoin d'une purification pour être pleinement avec Dieu. Notre prière peut les aider dans leur épreuve de purification, en vertu de ce qu'on appelle « la communion des saints ». La communion des saints, c'est la communion de vie qui existe entre nous et ceux qui nous ont précédés. Il y a, dans le Christ, un lien mutuel et une solidarité entre les vivants et les morts. Pour que la Toussaint, le 1er novembre, instituée en France en 835, garde son caractère propre et qu'elle ne soit pas une journée des morts, Odilon, abbé de Cluny, vers l'an 1000, impose à tous ses monastères la commémoration des défunts par une messe solennelle le 2 novembre. Cette journée n'est pas appelée « journée de prière » pour les défunts, mais « commémoration » des défunts. A cette époque où la doctrine du purgatoire n'est pas encore élaborée comme à la fin XII^e siècle, il s'agit plus de faire mémoire des défunts que de prier pour eux. Au XV^e siècle, les Dominicains inaugurèrent en Espagne l'usage de célébrer trois messes en ce jour. Le Pape Benoît XV (+1922) a étendu à toute l'Église la possibilité de célébrer trois messes le 2 novembre en demandant de prier pour les nombreux morts de la guerre. L'Évangile de la messe du jour de prière pour les défunts rappelle ces propos du Christ : « Tous ceux que le Père me donne viendront à moi ; et celui qui vient à moi, je ne vais pas le jeter dehors. Car je ne suis pas descendu du ciel pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé. Or, la volonté du Père qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite tous au dernier jour. Car la volonté de mon Père, c'est que tout homme qui voit le Fils et croit en lui obtienne la vie éternelle ; et moi, je les ressusciterai au dernier jour. » (Jean 6, 37-40)



Ça y est ! Toutes les informations de la paroisse et du diocèse d'Angoulême se retrouvent sur l'application ECCLESIA Notre-Dame-des-Borderies.

Comment ça marche ? Téléchargez l'appli sur votre mobile et vous y trouverez les horaires des messes, les infos de la paroisse, du doyenné et l'agenda du diocèse !



QR code appli IOS ou Android

Un numéro a été créé pour informer sur l'horaire et le lieu de la messe dominicale : 05 86 27 00 82

Attention : vous ne pouvez pas laisser de message.

Secrétariat de la paroisse : (permanence samedi matin) 7, place de l'Église - 16370 CHERVES-RICHEMONT
Tél. : 05 45 83 25 64 - **Mail :** paroisse.borderies@dio16.fr - **Urgences dans la semaine :** 06 80 01 01 05

Site de la paroisse : <https://charente.catholique.fr/ouest-charente/paroisses/notre-dame-des-borderies/>

Dates à retenir :

Samedi 25 octobre : Messe au Sacré-Cœur (Cognac) à 18h30

Dimanche 26 octobre : Messes au Carmel (Cognac) à 8h, à Saint-Antoine (Cognac) à 9h30, à **Saint-Vivien de Cherves chapelet à 10h puis messe à 10h30** et à Saint-Léger (Cognac) à 11h

Mardi 28 octobre : Pas de Catéchisme pendant les vacances scolaires. Les inscriptions sont encore ouvertes pour le catéchisme auprès de Madame Jeanne Charreyron au 06 20 59 21 22

Mercredi 29 octobre : Messe au Prieuré de Richemont à 11h30

Jeudi 30 octobre : Messe à Saint-Martin (Cognac) à 8h45

Vendredi 31 octobre : Confessions et adoration eucharistique pour la Toussaint (2 prêtres présents) à Saint-Léger (Cognac) à 17h30 puis messe à 18h30

Samedi 1^{er} novembre : Messes de la Toussaint au Carmel (Cognac) à 8h, à Saint-Antoine (Cognac) à 9h30, à **Saint-Vivien de Cherves à 10h30** et à Saint-Léger (Cognac) à 11h

Dimanche 2 novembre : Messes au Carmel (Cognac) à 8h, à Saint-Léger (Cognac) à 10h et à **Saint-Vivien de Cherves à 10h30** – Bénédiction des cimetières de la paroisse.

Samedi 8 novembre : Concert – Chœur de Vierzon et Chorale Saint-Léger à Saint-Léger (Cognac) à 20h30

Dimanche 9 novembre : Intention particulière pour la famille du Père Didier Kaboré dont les parents fêtent leurs 50 ans.

Mardi 11 novembre : Messe du Souvenir à la mémoire des morts des guerres de 14-18, 39-45, Indochine et Algérie.

À noter : messe samedi 15 novembre à 18h30 à Saint-Vivien de Cherves mais pas de messe dimanche 16 novembre sur la paroisse.

Dimanche 16 novembre : Fête patronale de la paroisse Saint-Martin en Val de Cognac – Messe présidée par Mgr Gosselin à Saint-Léger (Cognac) à 10h30 – Chapelet pour la paix et l'Europe à Saint-Martin (Cognac) à 17h

Dimanche 23 novembre : Envoi en mission pour la nouvelle EAP de la paroisse au cours de la messe

Dimanche 30 novembre : Messe en famille, intergénérationnelle, pour célébrer le 1^{er} dimanche de l'Avent

Lundi 8 décembre pour la fête de l'Immaculée Conception : Messe à Saint-Vivien de Cherves à 18h30

Attention : Après la Toussaint, la messe du vendredi soir sera à Saint-Martin (Cognac) à 18h30 précédée de l'Adoration et des confessions à partir de 17h30 (à partir du vendredi 7 novembre)

Messe au Carmel (Cognac) tous les jours à 8h

Chapelet à Saint-Léger (Cognac) chapelle de la Vierge tous les mardis et mercredis à 18h

Messe à l'intention de : Léon et Irène Van Bohemen (+), Françoise Marcille (+), David Gaumet (+), Mme Jaunet (+) et Chloé Robin (+)

Obsèques : lundi 27 octobre à 10h à Saint-Sulpice de Paul Mitard



DENIER : Il nous a été rappelé l'importance du *Denier du Culte*.
Voici le QR Code pour accéder directement à la page du Diocèse et faire un don.

QUÊTE : Pas de monnaie ! Scannez ce QR Code et suivez les directives pour faire votre offrande pour ND des Borderies.



L'espace de parole et de médiation vous attend sur rendez-vous par sms ou en téléphonant au 07.82.51.50.63 ou à l'adresse mail suivante : ecoutemediation16@gmail.com